

MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE.

(1857.)

A l'exception du petit nombre de militaires qui avaient reçu la décoration de la Légion d'honneur, la masse des défenseurs de l'indépendance nationale de 1792 à 1815 n'avait obtenu aucune marque d'intérêt & de distinction de la part des divers gouvernements qui s'étaient successivement trouvés à la tête de la nation.

La création d'une médaille commémorative de la grande lutte nationale de la France contre l'Europe a été une bonne pensée; elle groupe, en les généralisant, tous les dévouements auxquels la patrie doit un souvenir. On peut regretter, toutefois, qu'on ait donné à cette médaille un aspect qui la rend assez triste à la boutonnière.

C'est par un décret du 12 août 1857 (1) qu'elle fut instituée. En voici les termes :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu & la volonté nationale, Empereur des Français,
A tous présents & à venir, salut :

Voulant honorer par une distinction spéciale les militaires qui ont combattu sous les drapeaux de la France dans les grandes guerres de 1792 à 1815,

Avons décrété & décrétons ce qui suit :

ART. 1^{er}. Une médaille commémorative est donnée à tous les militaires français & étrangers des armées de terre & de mer qui ont combattu sous nos drapeaux de 1792 à 1815. Cette médaille sera en bronze & portera, d'un côté, l'effigie de l'Empereur; de l'autre, pour légende : *Campagnes de 1792 à 1815. — A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, 5 mai 1821.*

Elle sera portée à la boutonnière, suspendue par un ruban vert & rouge. (Voir planche 3, fig. 2.)

ART. II. Notre ministre d'État & le grand chancelier, etc., etc.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 12 août 1857.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre d'État,

ACHILLE FOULD.

(1) Inséré au *Moniteur* le 13 août.

Le 28 août 1857, on lisait dans le *Moniteur*, à la date du 27, les mesures complémentaires du décret du 12 août :

« S. M. l'Empereur a décidé que la médaille commémorative des campagnes de 1792 à 1815, instituée par décret du 12 août 1857, sera désignée sous le nom de *médaille de Sainte-Hélène*.

A partir du 1^{er} septembre prochain, tous les anciens militaires domiciliés dans le département de la Seine, qui auront servi dans la période de 1792 à 1815, pourront se présenter à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, tous les jours, excepté le samedi, de midi à trois heures, pour y recevoir la *médaille de Sainte-Hélène*, sur la présentation de leurs titres... Par ordre de S. M. l'Empereur, il est expressément interdit de porter le ruban sans la médaille de Sainte-Hélène. »

La réunion des vieux défenseurs de la France, qui venaient exhiber leurs titres & recevoir la médaille de Sainte-Hélène, a dû offrir, chaque jour, de touchants épisodes, à en juger par une seule séance, où la reconnaissance de deux grenadiers d'un régiment de ligne frappa particulièrement les spectateurs. Lors de la retraite de Moscou, ils s'étaient juré une assistance réciproque, grâce à laquelle ils durent d'échapper à la mort; c'étaient, en 1812, deux frères d'armes d'égale condition. Mais à la chancellerie, quelle différence!... L'un était devenu un riche propriétaire; l'autre, infirme, couvert de haillons, n'était... qu'un pauvre chiffonnier.

Dans un groupe de vieux soldats se trouvait le plus jeune médaillé de Sainte-Hélène, qui avait, à douze ans, fait la campagne de 1815, ayant obtenu de servir comme tambour en présentant l'acte de naissance de son frère, plus âgé que lui de deux ans. Il venait, en 1857, réclamer sa décoration & faire rectifier le glorieux faux qu'il avait commis dans son enfance, pour être admis à servir sa patrie contre l'étranger.

Une femme reçut aussi, ce jour-là, la médaille de Sainte-Hélène pour services rendus en 1815. Son mari faisait partie du contingent de la garde nationale mobilisée pour la défense de la frontière; elle l'avait suivi, entraînée par un sentiment de dévouement conjugal. Tous deux firent partie de cette faible garnison d'Huningue (1) qui arrêta deux mois une armée de 25,000 Autrichiens, & qui, réduite à environ 150 personnes à peu près valides, ne consentit, qu'après douze jours de tranchée ouverte,

(1) Composée de cinq cents défenseurs environ.

à accepter une capitulation honorable, lui permettant de sortir avec armes & bagages & de rejoindre l'armée de la Loire. A la vue de ces groupes de gens couverts d'uniformes différents (1) & la plupart mutilés, le général ennemi, l'archiduc Jean, stupéfait, dit au commandant de la place (2) : « Où est donc votre garnison (3) ? » — A la suite de cette capitulation, le garde national mobile & sa femme rentrèrent blessés dans leurs foyers; mais, en butte aux tracasseries des exaltés du parti qui devait son triomphe au désastre de la France, ils étaient venus s'établir dans le département de la Seine. En 1857, tous deux venaient à Paris recevoir cette médaille, qui semble dire : « *Et moi aussi, j'ai fait partie de ces vaillantes armées qui ont défendu l'indépendance nationale !* »

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE.

(1859.)

L'empereur d'Autriche, en réunissant une puissante armée sur les bords du Tésin, menaçait d'une invasion le royaume de Victor-Emmanuel. L'Italie se mettait sur la défensive, & la France avait les yeux ouverts sur les événements qui se préparaient. L'Angleterre, à la vue d'un conflit prochain, fit une proposition de désarmer pour le règlement de la question italienne. La France s'empessa d'adhérer à cette mesure, de concert avec la Russie & la Prusse; mais l'Autriche, qui refusait d'accepter cette mesure pacifique, adressa au roi Victor-Emmanuel un ultimatum impérieux pour qu'il eût à désarmer immédiatement. C'était la guerre qu'elle voulait & contre un ennemi qui n'était pas en mesure de lui résister.

L'hésitation du général autrichien Giulay qui, après avoir envahi le

(1) Il y avait des canonniers, des invalides, des soldats de ligne, des gardes nationaux mobilisés, des douaniers, cinq gendarmes, quelques volontaires du pays, & dans les rangs une femme blessée, armée d'un fusil.

(2) L'intépide général *Barbanègre*.

(3) En faisant cette question, le prince autrichien rendait, sans s'en douter, un glorieux hommage au débris des héroïques défenseurs d'Huningue.